



Conseil Régional des organisations Non  
Gouvernementales de développement du Sud-Kivu

B.P: 1394 Bukavu

E-mail: [crongdsk@yahoo.fr](mailto:crongdsk@yahoo.fr)

## BREVE PRESENTATION DU CRONGD SUD-KIVU

### 1. Création

Le Conseil Régional des organisations non gouvernementales de développement DU Sud-Kivu, CRONGD en sigle, a été créé en 1989 à Bukavu par 28 organisations

Il est le premier CRONGD à avoir été créé en RDC. Il a donc inspiré la création des réseaux du même genre dans les autres provinces. Il fut aussi à l'origine de la création du réseau national des ONGD, CNONG en sigle, basé à Kinshasa

### 2. Vision

*ONGD membres du CRONGD Sud Kivu viables, professionnelles et influentes dans un esprit d'autopromotion.*

### 3. Mission

*Accompagner les organisations membres dans leurs activités de développement à la base.*

### 4. Valeurs du CRONGD Sud-Kivu

Les actions et les décisions du réseau CRONGD Sud-Kivu se fondent sur les valeurs suivantes:

1. Démocratie
2. Promotion du genre
3. Apolitisme
4. Bonne gouvernance
5. Redévabilité
6. Honnêteté
7. Créativité

8. Professionnalisme

## 5. Rayon d'action

Tous les 8 territoires de la province du Sud-Kivu et la ville de Bukavu

## 6. Domaines d'intervention

Echanges et concertation

Information, documentation et Capitalisation des expériences

Lobbying (porte parole)

Médiation intra et inter ONGD membres

Promotion du Genre et développement

Appui technique (appui conseil et formation)

Mobilisation des ressources internes et externes

Domaines transversaux : intégration du Genre, bonne gouvernance

## 7. ONGD Membres

Le CRONGD Sud-Kivu, compte actuellement 41 ONGD membres.

## 8. Conditions d'adhésion

Pour adhérer au CRONGD Sud-Kivu, le membre doit remplir les conditions ci-après :

- a. Etre une ONG Congolais et de droit œuvrant dans le domaine du développement et de droits humain
- b. Avoir au moins sept(07) membres effectif et actif.
- c. Avoir 2 ans d'activités concrètes au Sud-Kivu.
- d. Avoir une structure interne qui comprend :
  - Une Assemblée Générale ;
  - Un Conseil d'Administration de 3 personnes au moins ;
  - Un organe de surveillance interne ;
  - Une équipe exécutive opérationnelle au Sud-Kivu
- e. Disposer d'un siège social au Sud-Kivu ;
- f. Introduire une demande écrite ;
- g. Etre approuvé par l'Assemblée Générale ;
- h. Libérer le droit d'entrée ;
- i. Disposer d'un acte juridique l'autorisant de fonctionner.
- j. Etre réceptif à l'approche Genre

## 9. Stratégies d'intervention

9.1. Le lobbying et plaidoyer

Grâce à cette stratégie le CRONGD et ses ONGD membres, font un front commun en vue d'exiger du pouvoir public, certaines prérogatives visant l'amélioration des conditions socio-économique des populations.

## 9.2. Planification et mise en œuvre des projets concertés

Par cette approche le CRONGD SUD-KIVU et ses organisations membres procèdent à l'analyse contextuelle et élaborent des projets et programmes concertés. Une fois les moyens obtenus, l'exécution de ces projets et programmes sur terrain se fait par les organisations membres selon leurs domaines d'interventions respectifs. Le CRONGD en assure la supervision et la coordination.

## 10. Actions de plaidoyer du CRONGD SUD-KIVU

- Plaidoyer pour la non révision de l'article 220 de la constitution de la RDC au près des Honorables députés provinciaux et nationaux en synergie avec le CNONGD et ODEP/Kinshasa
- Plaidoyer en faveur du secteur agricole pour allouer au secteur agricole au moins 10% du budget de la province du Sud-Kivu ;
- Publication de l'enquête sur les tracasseries fiscales et les taxes illégales dans les ETD et aux postes frontaliers et ports de la province du Sud-Kivu en 2011 ;
- Plaidoyer pour la priorisation des secteurs clés (Education, Santé maternelle et infantile, Santé, lutte contre la pauvreté et la faim,..), dans les programmes et budgets aussi bien au niveau de la province que des ETD.
- Plaidoyer pour l'amendement de l'Edit provincial relatif aux lois applicables aux Asbl et Etablissements d'intérêts publics au Sud-Kivu en 2012;
- Plaidoyer pour l'amélioration de la représentativité des femmes dans les instances politiques et de prise des décisions au Sud-Kivu, depuis 2009 jusqu'à nos jours;
- Etude sur l'affectation des tracteurs du gouvernement central au Sud-Kivu en Mai 2013 ;
- Enquête sur la gestion de la campagne agricole au Sud-Kivu Saison A et B 2014
- Production des rapports compilés de rencontres de coordination des Cellules Locales de Contrôle Citoyen de l'Action Publique(CLCAP) sur l'état des lieux de la gouvernance locale dans les ETD de la province du Sud-Kivu, depuis 2010 jusqu'à nos jours ;

- Plaidoyer pour lutter contre le phénomène d'accaparement des terres agricoles par des Entreprises minières (Cas spécifiques de la Multinationale BANRO), des élites congolais, les hommes d'affaires Congolais et étrangers, et certains politiciens du Sud-Kivu de 2012 à 2014 ;
- Plaidoyer au près des Chefs des ETD de la province du Sud-Kivu pour faire participer les représentants de la société civile dans le processus du budget participatif conformément à l'Arrêté du Gouverneur de la province du Sud-Kivu n° 12/031/GP/SK du 05/10/2012 portant institutionnalisation du budget participatif dans l'ensemble des ETD.
- Plaidoyer pour la gestion durable des ressources naturelles avec un accent particulier sur la protection des exploitants agricoles autour des concessions minières du Sud-Kivu.
- Plaidoyer pour l'opérationnalité des cadres de concertations mis en place par le gouvernement provincial du Sud-Kivu.
- Plaidoyer pour le respect du décret présidentiel désignant quatre services étatiques devant fonctionner aux postes frontaliers, ports et aéroports de la RDC.

## **11. Projets/Programmes en cours d'exécution**

1. Titre du programme : Démocratisation et droits de l'homme au Sud-Kivu appuyé par l'ONG Belge 11.11.11
2. Titre du projet : Appui aux activités génératrices de revenus aux populations les plus pauvres dans les territoires de Kabare, Kalehe, Mwenga et Fizi en province du Sud-Kivu en consortium avec 4 ONGD affiliées, à savoir AIBEF, APED, SOFIBEF et REMAK appuyé par l'Union Européenne.

**Pour tous Contacts :**

**Jules Joseph KANJIRA MATEMBERA**

Président du Conseil d'Administration

Téléphone mobile : (+243)813184664 ; (+243)997803440

**Abias RADJABU**

Secrétaire Exécutif

Téléphone mobile : (+243)81320777 ; (+243)853253728

E-mail : [crongdsk@gmail.com](mailto:crongdsk@gmail.com)

[crongdsk@yahoo.fr](mailto:crongdsk@yahoo.fr)

Site web : [www.crongd-sk.org](http://www.crongd-sk.org)